

Comment obtenir le droit de travail ?



Les conditions à remplir et la procédure



Ce dépliant est disponible en plusieurs langues sur le site Internet du « conseil des réfugiés de la région de Brandenburg » (Flüchtlingsrat Brandenburg) dans la rubrique „Tipps für den Flüchtlingsalltag“. www.fluechtlingsrat-brandenburg.de

REMERCIEMENTS:

Ce dépliant fut produit et édité par le réseau **Land in Sicht!** – Emploi pour les réfugiés de la région de Schleswig-Holstein ainsi que par le centre de formation, d'écoute et d'information pour les émigrantes et émigrants de Schleswig-Holstein. Nous l'avons modifié à certains endroits et adapté à la situation dans le Brandenburg. Nous remercions l'équipe pour la mise à disposition du texte et sa mise en page.

En Allemagne, beaucoup d'émigrantes et d'émigrants¹ ont besoin d'une autorisation de travail pour avoir le droit d'exercer un emploi. Cependant, nombre de gens ignorent quand est-ce qu'une demande d'autorisation de travail s'avère nécessaire ou pas.

Ce dépliant est destiné aux personnes qui vivent en tant que réfugié en Allemagne, qui soit ont une Aufenthaltsgestattung, une Aufenthaltserlaubnis ou une Duldung.

Ici vous obtiendrez un bref aperçu concernant les conditions préalables et les démarches administratives d'une demande d'autorisation de travail.

En cas d'incompréhension ou d'imprécision, adressez-vous SVP à « **un centre spécialisé et indépendant d'information et d'aide aux réfugiés**² » (unabhängige Flüchtlingsberatungsstellen) ou à un **avocat**.



Lexique: Allemand-Français

- **Aufenthaltserlaubnis** = Autorisation ou Titre de séjour
- **Arbeitslaubnis** = Autorisation ou droit de travail
- **Aufenthaltsgesetz** = Loi sur le séjour des étrangers
- **Aufenthalts gestattung** = Permission de séjour pour la durée de la procédure d'asile
- **Ausländerbehörde** = L'office pour les étrangers
- **Berufsausbildungsvorbereitung** = Préparation à l'apprentissage professionnel
- **Berufsvorbereitende Bildungsmaßnahme** = Mesure de préparation à une profession
- **Beschäftigung** = Emploi
- **Bundesagentur für Arbeit** = Agence nationale pour l'emploi
- **Duldung** = Tolérance de séjour ou Titre de séjour toléré
- **Eilantrag** = Procédure juridique de référé ou demande de procédure juridique accélérée
- **Erwerbstätigkeit** = Activité professionnelle
- **Flüchtlingsberatungsstelle** = Centre d'information et d'aide aux réfugiés
- **Rechtsmittelbelehrung** = Information sur les moyens de recours
- **Schulische Berufsvorbereitung** = Apprentissage professionnel en milieu scolaire ou cours préparatoires à l'apprentissage d'une profession
- **Stellenbeschreibung** = Description de l'activité ou description d'une offre d'emploi
- **Verwaltungsgericht** = Tribunal administratif.

Lexique: Français-Allemand

- **Activité professionnelle** = Erwerbstätigkeit
- **Agence nationale pour l'emploi** = Bundesagentur für Arbeit
- **Apprentissage professionnel en milieu scolaire** = Schulische Berufsvorbereitung
- **Autorisation/Titre de séjour** = Aufenthaltserlaubnis
- **Autorisation/Droit de travail** = Arbeitslaubnis
- **Centre d'information et d'aide aux réfugiés** = Flüchtlingsberatungsstelle
- **Description de l'activité** = Stellenbeschreibung
- **Emploi** = Beschäftigung
- **Information sur les moyens de recours** = Rechtsmittelbelehrung
- **L'office pour les étrangers** = Ausländerbehörde
- **Loi sur le séjour des étrangers** = Aufenthaltsgesetz
- **Mésure de préparation à une profession** = Berufsvorbereitende Bildungsmaßnahme
- **Permission de séjour pour la durée de la procédure d'asile** = Aufenthaltsgestattung
- **Préparation à l'apprentissage professionnel** = Berufsausbildungsvorbereitung
- **Procédure juridique de référé ou Demande de procédure juridique accélérée** = Eilantrag
- **Tolérance de séjour ou Titre de séjour toléré** = Duldung
- **Tribunal administratif** = Verwaltungsgericht



1. Droit de travail ou pas ?

Il existe principalement trois possibilités:

a) L'interdiction de travail

Cela signifie que vous ne possédez pas la permission de travailler.

b) L'autorisation restreinte de travail

Cela signifie que vous devez soumettre votre demande d'autorisation de travail à « l'office pour les étrangers » (Ausländerbehörde) avant le commencement de votre travail. Si vous obtenez une telle autorisation, celle-ci n'est valable que pour un emploi déterminé dans une entreprise précise.

c) L'autorisation illimitée de travail

Cela signifie que vous pouvez chercher un emploi sans avoir à déposer de demande d'autorisation de travail.

CONSEIL: Même si vous n'êtes pas obligé de déposer une demande d'autorisation de travail, informez malgré tout l'office pour les étrangers de votre prise d'emploi.

Quel genre d'activités pouvez-vous être autorisé à exercer ?

Il peut vous être permis d'avoir « une activité professionnelle » (Erwerbstätigkeit) ou un « emploi » (Beschäftigung).

„Beschäftigung gestattet“ (« emploi permis ») signifie que vous êtes uniquement autorisé à travailler en tant que **salarié** dans une entreprise.

„Erwerbstätigkeit gestattet“ (« activité professionnelle autorisée ») signifie que vous pouvez être salarié et qu'il vous est **aussi** permis de travailler **indépendamment**, c'est à dire de vous mettre à votre compte et de fonder votre propre entreprise.

2. Quand devez vous déposer une demande d'autorisation de travail ?

Lorsque sur votre carte de séjour est notifiée la phrase suivante: « **L'exercice d'une activité professionnelle est toléré seulement avec autorisation de l'office pour les étrangers** » (Die Ausübung einer Erwerbstätigkeit ist nur mit Erlaubnis der Ausländerbehörde gestattet).

Ou lorsque sur votre carte de séjour est notifiée la phrase suivante: « **L'exercice d'un emploi est toléré seulement avec autorisation de l'office pour les étrangers** » (Die Ausübung einer Beschäftigung ist nur mit Erlaubnis der Ausländerbehörde gestattet).



3. Pour quoi avez vous besoin d'une autorisation de travail ?

- I. pour chaque profession
- II. pour une formation professionnelle en entreprise
- III. pour un stage

Pour une formation scolaire vous n'avez principalement pas besoin d'une autorisation de travail.

CONSEIL: Il y a des exceptions (voir chapitre 7) !

4. Qui est-ce qui vous délivrera une autorisation de travail ?

Vous devez soumettre votre demande d'autorisation de travail à l'office pour les étrangers. En règle générale, vous pouvez la faire sur papier libre. Cependant, certains offices pour les étrangers donnent un formulaire à cet effet. Là-bas, vous obtiendrez également le formulaire « description de l'activité » (Stellenbeschreibung) à remplir par l'employeur. Ce dernier doit livrer les informations exactes concernant son entreprise, le travail à effectuer et les horaires de travail à suivre.



Suivant votre titre et votre durée de séjour, l'office pour les étrangers ne décidera pas seul, mais « l'agence nationale pour l'emploi » (Bundesagentur für Arbeit) devra prendre part à la prise de décision. Des informations supplémentaires sur ce point se trouvent au chapitre 7.

5. Particularités des différents titres de séjour

a) Si vous avez une Aufenthaltsgestattung :

- Vous n'êtes pas autorisé à travailler pendant les **3 premiers mois** de votre séjour en Allemagne. Une fois ce délai passée, vous pouvez déposer une demande d'autorisation de travail qui devra être approuvée par l'office pour les étrangers. Une vérification de priorité d'accès à l'emploi sera effectuée préalablement car votre admission au marché du travail est restreinte. Ce que cela signifie exactement est décrit au chapitre 8.
- Après un séjour de **15 mois** sans interruption sur le territoire allemand, vous avez un accès sans vérification de priorité au marché de l'emploi
- Après un séjour de **48 mois** (4 ans) vous avez un accès sans condition préalable au marché du travail
- Vous avez accès après **3 mois** de séjour sur le territoire allemand à une formation professionnelle au sein d'une entreprise sans l'accord préalable de l'agence pour l'emploi (Agentur für Arbeit)



Exception: Toute personne hautement qualifiée (Diplome universitaire) en possession d'un Aufenthaltsgestaltung peut exercer une profession correspondante à sa qualification sans l'autorisation de l'agence fédérale pour l'emploi au cas où:

- Cette qualification est équivalente à un diplôme universitaire reconnue et le salaire annuel est d'un minimum de 47.600 Euro (correspondant aux conditions d'octroi du titre de séjour européen « Blaue Karte-EU ») ou

Cette qualification a été obtenue dans une école supérieure allemande (dans ce cas le montant du salaire annuel n'est pas décisif)

b) Si vous avez un séjour toléré (Duldung) :

- Vous n'avez pas le droit de travailler pendant les 3 premiers mois de votre séjour en Allemagne (période d'attente).
- A partir du **4 mois**, vous pouvez déposer une demande d'autorisation de travail qui devra être approuvée par l'office pour les étrangers. Vous bénéficiez ensuite d'un accès limité au marché de l'emploi (voir le chapitre 8).
- Après **15 mois** de séjour ininterrompu sur le territoire allemand vous avez un accès au marché du travail sans vérification préalable de la priorité à l'emploi.
- Après **48 mois** (4 ans) de séjour en Allemagne, votre accès au marché du travail est **illimité**³.

Une formation professionnelle en entreprise est possible sans autorisation préalable de l'agence pour l'emploi **dès le début de votre séjour** en Allemagne.

Exception: Toute personne hautement qualifiée (Diplome universitaire) en possession d'un Duldung peut exercer une profession correspondante à sa qualification sans l'autorisation de l'agence fédérale pour l'emploi au cas où :

- Cette qualification est équivalente à un diplôme universitaire reconnue et le salaire annuel est d'un minimum de 47.600 Euro (correspondant aux conditions d'octroi du titre de séjour européen « Blaue Karte-EU ») ou
- Cette qualification a été obtenue dans une école supérieure allemande (dans ce cas le montant du salaire annuel n'est pas décisif)

ATTENTION: L'office pour les étrangers peut cependant vous retirer à tout moment le droit de travail (voir chapitre 6)!

CONSEIL: De manière générale, l'administration n'accorde pas une autorisation illimitée de travail de manière automatique. Il est donc conseillé d'en faire la demande en temps opportun.

IMPORTANT: VOTRE AUTORISATION DE TRAVAIL N'EST VALABLE QUE POUR LA DUREE DE VOTRE TITRE DE SEJOUR ET/OU DE VOTRE PASSEPORT.

³ „Illimité“ signifie qu'aucune vérification de priorité et qu'aucun examen des conditions du marché du travail ne seront mis en œuvre.



6. Quand est-ce que sera émise une interdiction de travail ?

Le refus du droit de travail est généralement prononcée en cas de possession d'un séjour toléré (Duldung) si l'office pour les étrangers estime que:

- vous êtes arrivé en Allemagne dans le but de profiter des aides sociales,
- vous n'aidez pas suffisamment dans la procédure de votre expulsion et que **"pour des raisons tenant en votre responsabilité propre"** vous ne pouvez pas être expulsé.

Une interdiction de travail est toujours explicitement formulée sur votre titre de séjour toléré (Duldung).

CONSEIL: Si l'office pour les étrangers émet une interdiction de travail, vous pouvez pour vérification vous adresser à un centre de conseil et d'information de notre réseau, à une organisation d'aide aux réfugiés ou à un avocat.

7. Est-ce que l'octroi du droit de travail par l'office pour les étrangers dépend de l'avis de l'agence nationale pour l'emploi?

En règle générale, une approbation de l'agence fédérale pour l'emploi « Bundesagentur für Arbeit » est nécessaire

L'office pour les étrangers fera suivre votre demande à l'agence fédérale pour l'emploi. Dès que celle-ci est en possession de tous les documents nécessaires, elle devra vérifier la demande

en l'espace de 2 semaines et informer l'office pour les étrangers de sa décision. Ensuite, l'office pour les étrangers vous délivrera une autorisation de travail ou émettra par écrit un avis négatif.

Exception: dans quels cas une approbation du Bundesagentur für Arbeit n'est pas nécessaire?

Après **3 mois** de séjour en possession d'un Aufenthaltsgestattung ou dès le premier jour de votre séjour en possession d'un Duldung, l'office pour les étrangers peut prendre une décision **sans** consultation de l'agence nationale pour l'emploi au cas où:

a) **vous déposez une demande d'autorisation de travail pour l'une des activités suivantes:**

- stage dans le cadre d'une formation scolaire, des études
- stage dans le cadre d'un projet financé par l'Union Européenne
- activité en tant que personne hautement qualifiée
- formation professionnelle
- activité en tant que membre de famille de l'employeur, si vous vivez avec celui-ci
- activité dans le cadre d'une réinsertion ou rééducation suite à un cas de maladie

b) **vous résidez sans interruption depuis 4 ans avec un Aufenthaltsgestattung ou un Duldung sur le territoire allemand**



8. Qu'est ce que vérifie l'agence fédérale pour l'emploi ?

L'agence fédérale pour l'emploi vérifie si des motifs de refus existent

I. En règle générale: vérification de priorité et des conditions de travail sur le marché de l'emploi.

a) **Vérification de priorité** signifie:

- Chaque cas va être examiné séparément et il ne doit pas se trouver de demandeurs d'emploi privilégiés pour le poste de travail concret désiré. Demandeurs privilégiés sont respectivement les personnes de nationalité allemande, les ressortissants des pays membres de l'UE et les étrangers déjà en possession d'une autorisation de travail.
- A coté des dénommés examens au cas par cas, l'agence fédérale pour l'emploi peut spécifier des secteurs professionnels pour lesquels l'exercice d'une profession est principalement possible et ceci sans vérification au cas par cas.

b) **Vérification des conditions de travail sur le marché de l'emploi** signifie:

- Vous ne devez pas être employé dans des conditions de travail moins favorables qu'un employé allemand comparable. Pour cela il doit être vérifié si le salaire qui vous a été proposé correspond aux conditions contractuelles de rémunération et si les normes législatives, comme par exemple la loi sur la santé et la sécurité au travail, sont respectées.

II. Exceptions

Pas de vérification de priorité, cependant une **vérification des conditions de travail sur le marché de l'emploi**:

- Dans le cas d'une prolongation d'un contrat de travail après un an chez le même employeur.
- Dans le cadre d'une mesure exceptionnelle (Härtefallregelung), les circonstances générales du cas exposé seront examinées. Pour les réfugiés traumatisés, l'activité visée doit faire partie du processus thérapeutique.

9. Que pouvez-vous faire si l'office des étrangers rejète votre demande?

L'office des étrangers doit vous envoyer un avis de refus par écrit. Vous pouvez y faire opposition. Dans ce cas prenez soin de respecter les délais légaux de dépôt de recours que vous trouverez mentionnés sous le titre Rechtsmittelbelehrung en fin de l'avis de refus.

Si votre opposition reste sans résultat, vous pouvez déposer une plainte au « tribunal administratif » (Verwaltungsgericht) compétent. Si vous avez le soupçon que votre employeur pourrait rapidement donner le poste de travail proposé à quelqu'un d'autre, vous devriez remettre avec votre plainte une « demande de procédure de référé » (Eilantrag). Le tribunal se verra alors dans l'obligation de prendre rapidement et sans procédure orale une décision concernant votre Eilantrag.



BleibNet PLUS für Brandenburg - réseau

Dans le réseau **BleibNet PLUS für Brandenburg**, six partenaires se sont réunis afin de soutenir les réfugiés dans la recherche de l'emploi, la formation et la qualification.

Berlin-Brandenburgische Auslandsgesellschaft e.V.

Caritasverband der Diözese Görlitz e.V.

Regionalstelle Senftenberg

Song Hong e.V.

Caritasverband für das Erzbistum Berlin e.V.

Region Brandenburg Ost

IHK-Projektgesellschaft mbH Ostbrandenburg

Flüchtlingsrat Brandenburg

Notre offre et nos services se dirigent à tous les Bleibeberechtigés et réfugiés avec accès au marché de l'emploi. La participation est volontaire et gratuite.

Les informations données dans ce prospectus ne proposent qu'un bref aperçu. Si vous avez des questions sur le thème de l'autorisation de travail, adressez-vous à un centre de conseil et d'information du réseau.

Impressum

V.i.S.d.P

Flüchtlingsrat Brandenburg
Rudolf-Breitscheid-Straße 164
14482 Potsdam

Auflage

Online-Ausgabe
Erscheinungsdatum 1. März 2015

Kontakt/Bestelladresse

Flüchtlingsrat Brandenburg
Rudolf-Breitscheid-Straße 164
14482 Potsdam

Tel: 0331 – 716 499
info@fluechtlingsrat-brandenburg.de

Homepage

www.fluechtlingsrat-brandenburg.de



Vous trouverez les adresses des centres de conseil et d'information du réseau sur le site Internet du réseau et sur le site Internet du Flüchtlingsrat Brandenburg. Vous pouvez également obtenir tous renseignements complémentaires par téléphone.

Flüchtlingsrat Brandenburg

Rudolf-Breitscheid-Straße 164
14482 Potsdam

Tel: 0331 – 716 499
info@fluechtlingsrat-brandenburg.de
www.fluechtlingsrat-brandenburg.de

Netzwerk BleibNet PLUS für Brandenburg

Arbeit und Qualifizierung für Bleibeberechtigte und
Flüchtlinge mit Zugang zum Arbeitsmarkt

Netzwerkkoordination
BBAG e.V.
Schulstraße 8b
14482 Potsdam

Tel: 0331 – 740 009 76
kadur@bbag-ev.de
www.bleibnet-brandenburg.de